

Le Courriel d'information

n°294 – Mardi 24 Décembre 2001.

L'ARGENTINE DOIT VIVRE !

Dans ce numéro

D'ATTAC Argentine au reste du monde

À TOUS LES AMIS ET COPAINS DU MONDE
NOUS CONTINUERONS LA MOBILISATION

Déclaration d'ATTAC Argentine
20/12/2001

Nous sommes partie prenante d'une importante mobilisation. Est venu le temps où le mouvement populaire prend le devant de la scène et les militant@s d'Attac participent aux grandes mobilisations dans les places publiques et les quartiers, avec des casseroles et des marches, pour y jouer un rôle qui ne peut être délégué. Le peuple a dit NON à l 'état de siège et s'est mobilisé massivement pour répudier la Politique économique et réclamer la démission du Ministre de l'économie et le changement de sa politique de famine et de misère.

La lutte populaire a arraché la démission de Domingo Cavallo. Des dizaines de milliers de personnes se sont mobilisées après avoir entendu l'annonce de l'état de siège. C'est là une attitude de désobéissance civile pour revendiquer les droits démocratiques bafoués par l'administration De la Rúa. Nous avons été plusieurs à nous mobiliser pour exiger des changements profonds à une situation sociale



intenable, conséquence d'une politique qui privilégie le paiement de la dette extérieure au détriment des besoins découlant d'une immense pauvreté. Il y a 2,5 millions de sans travail et 14 millions de pauvres, desquels 5 millions se trouvent dans l'indigence. Tel est le panorama dans lequel des milliers d'affamés se sont lancés dans les supermarchés, avec la réponse répressive du gouvernement qui a coûté la vie d'au moins 7 personnes.

Attac Argentine se joint aux actions de protestation populaire, celle des initiatives développées dernièrement, telles le piquetage et le blocage de routes et de rues, ou encore la consultation populaire organisée en fin de semaine dernière où on a obtenu 3 millions de votes en faveur d'une Assurance d'emploi et de formation de $380 mensuels pour des chefs de familles sans emploi, et une allocation universelle pour les moins de 18 ans et une autre pour les personnes de 65 ans et plus sans couverture aucune.

Attac Argentine exige :

Lever l'état de siège et lutter contre toutes les formes d'affaiblissement des libertés politiques.

Cesser la répression, libérer les personnes détenues et retirer les accusations pour motif de revendications populaires.

Suspendre le paiement des intérêts et du capital de la dette extérieure.

Appuyer toutes les mobilisations et les convocations, comme aujourd'hui celles de la CTA à la Place du Congrès à partir de 14h00 et de l'Association des Mères de la Place à partir de 15h30. Assister à toutes manifestations de quartier, casseroles en main.

Refuser le budget 2002 soumis au Parlement et en élaborer un qui ne tienne un nouveau qui ne tienne pas compte des dispositions du « déficit zéro » pour annuler les pouvoirs spéciaux accordés au pouvoir exécutif.

Pour un changement de la politique économique qui réponde aux besoins de la population.

Contre la spéculation et pour une distribution équitable de la richesse.

Nous poursuivrons la mobilisation populaire.

Buenos Aire, 20 décembre 2001

Les messages de soutien et de solidarité peuvent être adressés à argentina@attac.org

La traduction de ce document a été réalisée en solidarité par ATTAC Québec.

L'Argentine doit vivre, annulez la dette!

A toutes et tous, Urgence !

L'Argentine doit vivre, annulez la dette !

L'Argentine connaît des heures graves et tragiques dont l'origine se situe dans le poids de sa dette et de son service, exorbitants, dans la dollarisation forcée de son économie, dans le cynisme déshumanisé du Fond monétaire international.

Au diapason de toute la population, Attac Argentine s'est inscrit dans la lutte contre ce qu'il faut bien qualifier de dictature de la finance et ses conséquences économiques, sociales, démocratiques.

Il nous revient d'exprimer dans les délais les plus rapides notre solidarité et notre demande, plus jamais valide, d'annulation de la dette.

Devant l'urgence et compte tenu de la période des fêtes, jamais très propice à une mobilisation de masse, nous vous appelons à vous rassembler lundi 24 Décembre, jour de Noël, devant l'Ambassade d'Argentine. Au-delà de notre devoir de solidarité, cette manifestation revêt un enjeu pédagogique et politique de clarification des termes du débat. Les médis français – notamment audio visuels présentent en effet l'affaire en éludant soigneusement le rôle des institutions financières internationales.

Rendez-vous donc, ce lundi, à 14 heures au 6 rue Cimarosa, Métro Boissière, pour crier fort : « L'Argentine doit vivre, annulez la dette »

Pierre Tartakowsky, secrétaire général d'Attac.

Information complémentaire.
Vous pouvez si vous êtes trop loin de l'ambassade parisienne de l'Argentine, utiliser leur télécopie 01.45.05.12.95 ou leur téléphone 01.44.05.27.00 pour leur faire parvenir ce simple message. A eux de le transmettre au FMI.

Aux origines de la crise argentine

Par Arnaud Zacharie

L'Argentine est connue pour être un des élèves privilégiés du FMI (Fonds monétaire international). Le pays a depuis les années 80 appliqué rigoureusement les lettres d'intentions des experts de Washington. L'objectif des programmes est désormais bien connu : désendetter le pays et l'ajuster structurellement au marché mondial, afin de rompre définitivement avec les politiques "dirigistes" du passé, responsables de la crise de la dette du début des années 80.

Suivant la théorie néolibérale, on a ainsi "dégraissé" la puissance publique, vendu les entreprises aux capitaux étrangers, ouvert les frontières économiques aux capitaux internationaux et aux multinationales. Aujourd'hui, alors que 90% des banques et 40% de l'industrie sont aux mains de capitaux internationaux, la dette extérieure du pays a quasiment quadruplé entre 1983 et 2000, la santé et l'éducation sont en lambeaux et le salaire moyen vaut la moitié de ce qu'il valait en 1974. L'échec est dramatique, autant économiquement que socialement, et la crise qui explose aujourd'hui va encore dégrader la situation. La raison est, bien que peu souvent invoquée, évidente : le FMI et les gouvernements argentins n'ont pas répondu aux véritables problèmes et ont au contraire appliqué des mesures les aggravant.

Aux origines de la crise d'endettement argentine : un mécanisme bien huilé de décapitalisation

Des preuves existent désormais, fruit d'une enquête judiciaire de 18 ans faisant suite à une procédure déposée par un journaliste, Alejandro Olmos, dès 1982 : la crise de la dette argentine a pour origine un mécanisme de dilapidation et de détournements de fonds mettant en scène le gouvernement argentin, le FMI, les banques privées du Nord et la Federal Reserve américaine. C'est pourquoi la Cour Fédérale argentine a, en juillet 2000, déclaré "illégitime" la dette contractée par le régime Videla, car contraire à la législation et à la Constitution du pays. Le Tribunal a recommandé au Congrès d'utiliser cette sentence pour négocier l'annulation de cette dette odieuse.

Retour sur les faits : en 1976, la junte militaire de Videla prend le pouvoir et instaure une dictature qui durera jusqu'en 1983. Durant cette période, la dette extérieure argentine est multipliée par cinq (passant de 8 à 43 milliards de dollars), alors que la part des salaires dans le PNB (produit national brut) passe de 43 à 22%. La dictature mènera à la crise de la dette puis à l'entrée officielle du FMI aux commandes financières du pays.

La sentence du Tribunal argentin, lourde de 195 pages, retrace l'histoire de cet endettement originel. Divers types d'acteurs sont mis en présence : côté argentin, on trouve dans les rôles principaux le président Videla, le ministre de l'économie "offert" par le Conseil des chefs d'entreprise, Martinez de la Hoz, et le directeur de la banque centrale, Domingo Cavallo (celui-là même qui a démissionné le 20 décembre 2001).

On trouve ensuite le FMI, qui octroie un important prêt à l'Argentine dès 1976, apportant par là la garantie aux banques occidentales que le pays est un endroit privilégié pour recycler leurs surplus de pétrodollars. Mais le rôle du FMI ne s'arrête pas là, puisqu'on retrouve tout au long de la dictature Dante Simone, cadre du FMI au service du régime. Le FMI se justifie en affirmant qu'il avait octroyé un congé à Dante Simone et que celui-ci s'était mis à la disposition de la banque centrale du pays (p. 127 de la sentence). Cette dernière payait ainsi les frais de séjour et de logement de l'expert. Reste à savoir qui payait le salaire et si le congé était payé par le FMI...

Quoi qu'il en soit, Dante Simone a rédigé un rapport adressé à Domingo Cavallo de la banque centrale argentine (on a retrouvé un double au FMI), rapport assurant que d'importantes marges existaient en matière d'endettement avant qu'un danger économique majeur ne survienne (p. 31 de la sentence). Et le rôle de M. Simone a clairement été de rechercher d'importants et discrets financements externes...

Ces financements externes n'étaient de toute façon guère difficile à trouver, tant les banques occidentales, regorgeant de pétrodollars impossibles à placer suite à la crise dans les pays riches du Nord, étaient avides de débouchés nouveaux. L'enquête montre ainsi que la banque centrale argentine a pu réaliser des placements discrétionnaires auprès des banques américaines, ceci sans passer par l'accord du ministre de l'économie, mais en s'appuyant sur le généreux intermédiaire de la Federale Reserve américaine !

L'entente entre ces différents protagonistes sera telle que des prêts bancaires octroyés à l'Argentine ne prendront jamais la direction du pays, mais seront directement détournés par les banques dans des paradis fiscaux au nom de sociétés-écrans. La dette n'a ainsi pas profité



aux populations locales, mais bien au régime dictatorial et aux banques du Nord, apportant au passage un important soutien d'ingénierie financière.

Le reste des fonds furent dilapidés dans de généreuses subventions aux grands groupes privés amis du ministre Martinez de la Hoz.

De l'eldorado...

Le gouvernement Alfonsin qui succéda à la dictature Videla n'arrivera pas à reconstruire le pays, rongé par l'hyper-inflation et la corruption (stigmate de la dictature Videla). L'arrivée au pouvoir de Carlos Menem en 1989 et la signature d'un Plan Brady au début des années 90 sortent enfin le pays de sa léthargie économique.

Les réformes appliquées par le gouvernement Menem sont parmi les plus radicales du continent : privatisation des entreprises publiques (y compris du secteur pétrolier, contrairement au Mexique), hausse des taux d'intérêt, libéralisation de l'économie (y compris du secteur agricole) et, surtout, instauration d'une nouvelle monnaie liée au dollar, le peso (1 peso valant 1 dollar, à l'image du real brésilien). A la barre du "super-ministère" de l'économie, on retrouve à nouveau Domingo Cavallo.

Les réformes ont raison de l'inflation et entraînent une reprise des investissements étrangers. Après des années de marasme financier, l'Argentine enregistre en trois années une croissance de 25% de son PIB !

Fin 1994, l'enthousiasme pour ce développement rapide est général. Les marchés ont confiance, les capitaux internationaux affluent et le déficit courant se réduit.

... aux crises financières à répétition

La seconde partie des années 90 seront tragiques pour l'Argentine, puisque la crise mexicaine et son "effet tequila" vont entraîner le pays dans une crise financière brutale, les flux de capitaux internationaux refluant massivement à partir de 1995.

Le déficit courant, inexistant avant les réformes de Menem, n'a cessé de se creuser parallèlement à l'endettement extérieur. Le pays doit alors débourser des sommes sans cesse croissantes pour rembourser sa dette (le service annuel de la dette passant de 6 à 21 milliards !), alors que les revenus gouvernementaux se font dramatiquement rares (l'évasion fiscale est démentielle) et que le peso se retrouve surévalué.

Le problème est que la libéralisation totale de l'économie facilite les rapatriements de bénéfices et la fuite frauduleuse des capitaux locaux : l'évasion fiscale, qui s'élève en 1998 à quelque 40 milliards de dollars, prive l'Etat de la moitié des recettes fiscales qu'il devrait normalement encaisser. Ainsi, seuls 17% des hauts revenus paient un impôt sur le revenu ! Parallèlement, l'impôt sur les bénéfices des entreprises est faible (33% pour 45% aux Etats Unis). Ce sont en réalité, comme un peu partout dans le Tiers Monde, les populations pauvres qui supportent la majorité de la pression fiscale : la TVA est passée de 14 à 21%, ce qui frappent de plein fouet ceux qui consacrent la majorité de leur revenus aux besoins de première nécessité c'est-à-dire les plus pauvres.

La parenthèse De la Rua ou le changement dans la continuité

Alors que les crises asiatiques et russes focalisent l'attention des analystes, le Brésil sombre à son tour dans une crise financière qui éclate au grand jour en janvier 1999 : le real et l'économie s'effondrent. Or, le Brésil aspire 30% des exportations argentines.

Ce manque à gagner est dramatique pour l'Argentine. Pourtant, on l'a vu, sous les deux mandats de Carlos Menem, le pays a suivi à la lettre les programmes d'ajustement du FMI et de la Banque mondiale : 40% des entreprises et 90% des banques ont été privatisées, tandis que des centaines de milliers de fonctionnaires ont été licenciés et que l'éducation a été sacrifiée.

Le 24 octobre 1999, Fernando de la Rua succède à Carlos Menem et hérite d'un pays en proie à la récession. Les finances du pays sont en ruine et sur les 36 millions d'Argentins, 14 millions vivent officiellement sous le seuil de pauvreté.

Au cours de l'année 1999, la dette argentine augmente encore de 12 milliards de dollars et le pays est celui dont la dette à l'égard des marchés financiers augmente le plus plus des trois quarts de sa dette est alors due aux marchés financiers (des proportions semblables à celles constatées au Brésil, au Mexique ou en Corée du Sud).

Mais cette politique d'emprunts massifs sur les marchés financiers ne suffit pas à rembourser les dettes et le pays signe un accord avec le FMI



(7,2 milliards) le contraignant à réduire son déficit fiscal de 7,1 à 4,7 milliards en un an ce qui implique une coupe de 2,5 milliards dans le budget 2000.

L'assistance de la Banque mondiale est également sollicitée : fin 1999, l Argentine émet une obligation en six tranches de 250 millions de dollars couverte par la Banque mondiale. Ce système de couverture permet aux marchés financiers d'éviter tout défaut de paiement sur leurs investissements argentins, puisqu'en cas de défaillance de l'Argentine, la Banque mondiale avancera l'argent nécessaire (l'Argentine remboursant la Banque plus tard avec intérêts).

Mais une nouvelle fois, tous ces artifices censés rendre confiance à des marchés instables par nature se révéleront une fuite en avant inefficace.

En décembre 2000, la pression est au plus fort et le gouvernement argentin épuise ses réserves en tentant de maintenir le lien fixe entre le peso et le dollar établi depuis 1991. Les avantages d'une telle parité étaient multiples à l'époque : juguler l'inflation, éviter tout risque de change sur les prix des matières premières (libellés en dollar pour la plupart) et inspirer confiance aux investisseurs étrangers quant à la valeur en dollar de leurs investissements argentins.

Mais lorsque plusieurs voisins importants ont dévalué leur monnaie (comme le Brésil), l'Argentine s'est retrouvée avec une monnaie surévaluée pour la région, ce qui a rendu plus cher ses exportations par rapport à plusieurs pays latinoaméricains et a aggravé son déficit courant.

Aussi, le choix se révèle délicat : fautil dévaluer sa monnaie et risquer d'entraîner une panique irrationnelle faisant plonger le peso dans des abîmes incontrôlées (comme cela a été le cas au Mexique, en Thaïlande, en Russie ou au Brésil auparavant) ? Ou estil préférable de conserver la parité avec le dollar et tabler sur la confiance des investisseurs étrangers, censés boucher le trou du déficit courant ?

Fin décembre 2000, le second choix est confirmé et le FMI concocte un paquet d'aide de 39,7 milliards de dollars. Evidemment, cette nouvelle ligne de crédit n'est pas sans condition : libéralisation du système de soins de santé, dérégulation de secteurs clés comme l'énergie et les télécommunications, contraction des importations, flexibilisation du marché du travail, renforcement des privatisations, etc. Durant l'été 2001, le gouvernement annonce en outre une coupe de 14% dans les salaires de la fonction publique.

Mais la spirale est inexorable : la libéralisation financière et la fiscalité inique imposées par le FMI permettent une évasion fiscale de plusieurs dizaines de milliards de dollars par an, tandis que l'Etat argentin sur-endetté est contraint, pour boucler ses fins de mois, d'emprunter à des taux insoutenables sur les marchés internationaux la prime de risque atteint 40% fin 2001 !

Le gouvernement De la Rua devient ainsi dépendant d'un prêt de 1,2 milliards de dollars du FMI, que ce dernier conditionne à une politique de "déficit zéro", ce qui débouche sur les émeutes de la faim, la chute du gouvernement et l'effondrement d'un pays possédant pourtant d'importantes richesses économiques et humaines.

Que va-t-il ressortir du chaos ?

Aujourd'hui, la crise de la dette argentine éclate au grand jour, tandis que le pays est dans un véritable chaos. Dans un pays où pratiquement toutes les forces industrielles et financières ont été vendues aux capitaux internationaux, où les salariés de la fonction publique ont été massivement sacrifiés, où l'éducation et la santé sont réservés aux rares personnes solvables et où la pauvreté et les inégalités n'ont cessé de croître, que proposeront les stratèges du FMI, maintenant que le pays a été vendu dans sa totalité, à des populations laminées par des crises financières à répétition ? Et, par extension, que proposeront les futurs gouvernements argentins à leurs citoyens avec une telle charge d'endettement à assumer ?

On sait que la nouvelle n°2 du FMI, Anne Krueger, prône l'établissement d'un système de protection des faillites des Etats similaire à la loi américaine sur les faillites (le chapitre 11). Elle désire par là limiter le rôle du FMI comme prêteur en dernier ressort et laisser le secteur privé régler le problème de leurs dettes. Mais cette mesure possède un double tranchant : ce système place les débiteurs et les créanciers sur un même pied et permet à l'endetté de décréter un moratoire gelant le remboursement de ses dettes… ce qui pourrait aboutir à une procédure d'insolvabilité et à une annulation au moins partielle de la dette argentine. Or, l'Argentine possède une sentence déclarant la dette de la dictature Videla illégitime... Evidemment, Anne



Krueger ne va pas jusque là dans sa démonstration.

Mais une autre question va maintenant se poser : l'Argentine va-t-elle entraîner dans sa chute le Brésil et déclencher, en créant une augmentation généralisée des primes de risque, un jeu de domino sur les marchés émergents, déjà privés de leurs principaux marchés d'exportation (les Etats Unis et le Japon) suite à la crise au Nord ?

Arnaud Zacharie. Chercheur au CADTM (Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers Monde) et porte-parole d'ATTAC Belgique

Le FMI se bat contre les Programmes AntiPauvreté

Par Sarah Anderson (Director of the Institute's Global Economy Program) & John Cavanagh (Director of the Institute for Policy Studies)

[extrait]

Au début 2000 , le gouvernement brésilien annonça un plan sur 10 ans avec un budget de plus de 22 milliards de dollars pour combattre la pauvreté. Bien que le FMI ait peu de temps auparavant proclamé son attachement à éradiquer la pauvreté, les officiels du Fonds firent des critiques virulentes du plan. Le New York Times rapporta les propos du représentant du FMI au Brésil selon lequel "le plan du gouvernement avait créé un précédent qui pourrait devenir dangereux... cet argent devrait être utilisé plus efficacement"[83]

Quoique cet officiel soit ultérieurement revenu sur ses déclarations, Michel Camdessus , alors directeur général du FMI, réagit plus tard sur ce plan en disant que les pays devraient payer leurs dettes et arriver à la croissance économique avant de faire la charité.

2. ARGENTINE : Touchée par sa Dépendance des Exportations vers le Brésil

L'Argentine souffrit des effets secondaires (connus sous le nom de "Effet Samba") de la crise au Brésil, principal marché à l'export de l'Argentine. Avant la crise, jusqu'à 40% des exportations argentines allaient au Brésil. Avec un real déprécié rendant les produits argentins plus coûteux pour les consommateurs brésiliens, les secteurs argentins qui reposaient sur les exportations au Brésil souffrirent. Le secteur automobile , qui exporte couramment 60% de ses productions au Brésil, a été ravagé par les licenciements. Par exemple , Fiat et Renault annoncèrent 5 200 licenciements fin janvier 1999. Ford entama un programme de préretraites, visant à réduire sa main d'œuvre de 1 430 travailleurs. D'autres secteurs de l'Argentine, qui reposent en grande partie sur le marché brésilien ,sont le textile, la viande de porc, les volailles, les chaussures et le riz[84].

Au lendemain immédiat de la crise brésilienne, l'Argentine connut aussi d'importantes pertes d'emplois dans la construction ainsi que la première baisse d'emplois jamais enregistrée dans le secteur des services. Un officiel argentin attribua la tension dans ces secteurs aux taux d'intérêts élevés engendrés par la crise brésilienne[85] Immédiatement après la dévaluation brésilienne, les taux fondamentaux en Argentine passèrent de 10.62 à 15%, alors que les taux pour les petites et moyennes entreprises approchaient les 20%[86].

Les difficultés du Brésil contribuaient toujours aux problèmes économiques de l'Argentine à la fin de 1999. On estimait que le PIB argentin avait chuté de 3% environ, alors que le taux de chômage atteignait 14.5% en août 1999 avant de redescendre à 13.8% au dernier trimestre de l'année[87]. Les Argentins sont consternés de voir leur taux de chômage regrimper alors qu'ils avaient réussi à faire baisser les taux élevés de sans-emploi consécutifs à "l'effet tequila" de la crise financière mexicaine de 1994. De 18% en 1995 , le taux était descendu à 12.4% en 1998 . A une date aussi récente que 1991, le taux de chômeurs en Argentine était de 6.3%[88].

Le document complet se trouve à :
« L'impact de la crise financière sur les travailleurs et les programmes alternatifs pour le FMI et les autres institutions »
http://www.attac.org/fra/toil/doc/ipsfr.htm

La dette extérieure et le déchirement de l'état nation.

Par Salvador Maria Lozada

[extrait]

La dette externe et la doctrine internationale argentine

Se souvenir de Carlos Calvo et de Luis María Drago, ensemble, dans ce contexte, n'est pas un exercice de vaine érudition.

Le bien-être général des peuples et même les aspects économiques des droits humains, ou



ceux qui sont conditionnés par la macroéconomie, sont de tel manière influencés par cette affaire de la dette externe, qu il convient d insister sur ces grands compatriotes qui, dans une autre époque, ont fait face à un défi analogue en lui apportant une solution audacieuse.

Ce recours à l histoire prétend montrer qu il y avait, avec d autres hommes, avec d autres tempéraments et imagination politiques, avec une autre profondeur de culture juridique, la possibilité d une autre forme, un autre style, une autre pugnacité, un autre niveau de grandeur, pour s attaquer au problème.

Trois ans avant de mourir, à la fin de sa vie, tout le long de l année 1903, Carlos Calvo apporta une contribution spécifique dans l affaire de la dette externe. Une fois produite l agression anglo-allemande contre le Venezuela à cause du non-paiement des services des obligations extérieures, le ministre des Relations extérieures d Argentine, exposa le 29 décembre 1902 la doctrine qu aujourd hui porte son nom, la doctrine Drago, laquelle déclarait inadmissible dans l' Amérique hispano-américaine le recouvrement de la dette externe par la contrainte.

Calvo était à cette époque le chef de la mission de notre pays devant le gouvernement de France. Il traduisit la note de Calvo et il la fit circuler parmi les internationalistes le plus éminents de l Europe du moment, en leur demandant l appui intellectuel nécessaire pour la consolidation de ce qu aujourd hui est un des éléments les plus honorables de la tradition juridique et internationale des argentins.

Il répétait à la fin de sa carrière – tout comme Saint Paul il était possible de dire Calvo boum certamen certavi, j ai délivré la bonne bataille – ce qu il avait fait en arrivant à Londres pour la première fois au début des années 60 du siècle passé, maintenant disposant de l énorme considération de ses collègues des universités européennes et surtout, de celle de ses anciens collègues de l Institut du Droit International. Les destinataires de la lettre circulaire était Fréderic Passy, membre de l Institut et Président de la Société Française pour l arbitrage entre les nations, F. Moynier, président de la Croix Rouge et membre honoraire du déjà cité Institut du Droit International, J. Westlake, conseiller Royal, professeur à Cambridge et membre de l Institut de Droit International, L. V. Bar "conseiller privé", professeur à l université de Gottïngen et membre de l Institut de Droit International, Manuel Torres Campos, membre de l Institut du Droit International, délégué d Espagne à la Cour Permanente d Arbitrage de La Haye et professeur à Grenade, FéraudGiraud, membre honoraire de l Institut du Droit International et président honoraire de la Cour de Cassation de France, André Weiss, membre de l Institut du Droit International et professeur à la Sorbonne, J. E. Holland, conseiller royal, professeur à Oxford et membre de l Institut du Droit International, K. Olivecrona, associé étranger à l Institut de France, membre honoraire à la Cour Suprême de Suède et membre honoraire de l Institut de Droit International, F. M. Asser, conseiller d état, membre de la Cour Permanente d Arbitrage de La Haye et membre de l Institut du Droit International, Francis Charmes, membre de l Institut de France, et finalement Pasquale Fiore, professeur à l Université de Naples et aussi membre de l Institut du Droit International.

Malgré sa qualité de ministre plénipotentiaire devant le Quai d Orsay, Calvo s est adressé à ses collègues invoquant sa condition – sans doute beaucoup plus prestigieuse que celle de fonctionnaire public – de membre associé de l Institut de France et de membre fondateur de l Institut du Droit International. Il écrivit dans son courrier personnel des lettres comportant l indication de son domicile 87 avenue Kléber. La majorité des réponses portait dans l entête l expression «Monsieur et éminent collègue» ou «Monsieur et cher confrère», ce qui mettait en évidence son pré-éminence individuelle avant même sa fonction bureaucratique. Comme cela n arrive pas fréquemment, l homme élevait avec son prestige la charge diplomatique, et non l inverse, ce qui est la pratique courante.

En approchant la fin de sa vie Calvo proposait une vaste opération d influence intellectuelle, d autorité morale, de force et d effets des principes. Ce n était pas un objectif facile, ce qui se déduit de la réponse quelque peu réticente du professeur Westlake, le point posé par Drago – en réalité un prolongement de la doctrine Calvo – était loin d être une question acquise par les européens. Plutôt il portait atteinte aux intérêts économiques évidents et suscitaient quelques réserves. Néanmoins, en général, les réponses furent hautement satisfaisantes et en convergence avec la position argentine. Toutefois, plus que cette conformité majoritaire, le plus profondément fructueux, par hasard, de l opération entreprise par Calvo, fîrent deux longues réponses , équivalentes respectivement à deux monographies, une de FéraudGiraud et l autre de Pasquale Fiori, lesquelles

compensaient d'une certaine façon la brièveté et le manque d'élaboration doctrinaire de la lettre du ministre Drago. Ces deux documents constituent d'importants appuis à la position argentine, formulés par ceux qui avaient un seul intérêt académique pour la question, ce qui allait de pair avec une haute autorité juridique et universitaire.

La doctrine Drago présente aujourd'hui une exceptionnelle signification face aux problèmes de l'endettement extérieur des pays. Il sera dit – je crois de manière superficielle – qu'en 1902 ce qui la provoquait, était le recouvrement compulsif avec le recours à la violence militaire, à savoir une perception armée des services financiers impayés, ce qui n'est plus le cas. Il s'agit d'une observation imparfaite de la réalité, car ce à quoi fait face la doctrine Drago est la pression exercée contre un état souverain à cause du non-paiement de la dette. L'action militaire, le blocus, le bombardement des ports, l'occupation territoriale, sont seulement des variantes du genre de la pression, l'interférence, l'ingérence.

Il est clair que la doctrine Drago condamne toute sorte de pression. C'est ainsi qu'elle découle du texte de la lettre du 29 décembre 1902. Dans ce courrier, Drago donnait à García Merou la mission d'essayer d'obtenir des américains du nord, la consécration du principe selon lequel il n'est peut y avoir d'expansion territoriale ni de "pression exercée contre les peuples du continent par le seul fait d'une malheureuse situation financière qui oblige à une des parties à différer le respect de ses obligations".

Par ailleurs, grâce à Calvo, la position argentine s'est vue fortifiée par l'opinion du professeur Pasquale Fiore qui affirmait textuellement: «S'il est possible de considérer l'ingérence comme une atteinte aux droits de la souveraineté intérieure, même avec l'objectif de protéger les intérêts des nationaux, avec plus de force se considérera comme illégitime l'intervention extérieure». De cette façon Fiore faisait le lien entre la doctrine Calvo et la nouvelle doctrine argentine de Luis María Drago.

Ainsi, la simple ingérence d'un Etat étranger afin d'obtenir le paiement de la dette extérieure d'un autre état, devient inacceptable. Aucune légitimité pour que le secrétaire du Trésor des Etats Unis, ou pour que le ministre des finances français, fassent de la dette externe argentine, un thème des relations bilatérales avec l'Argentine, dès lors qu'il s'agit du recouvrement des services supposés dus aux prêteurs de toute nationalité. C'est une interférence dans une relation qui commence et se termine entre l'Etat supposé débiteur et le préteur supposé créditeur. Cette relation ne peut pas s'altérer avec l'indue et déséquilibrante présence d'un troisième intervenant, à savoir un autre état souverain, pour qui le lien débiteur-créditeur doit être rigoureusement res inter alios acta, c'estàdire chose contractée entre d'autres parties.

Par ailleurs, aussi bien Drago que Féraud Giraud et Pasquale Fiore, font remarquer quelque chose qu'en Argentine et dans d'autres pays du continent, a été éludée de manière intéressée. Il s'agit de la particulière personnalité juridique du supposé débiteur. En vertu de cette fin, l'Etat national, le bien public ou bien commun, a un rang supérieur à celui d'une autre personne de la société humaine. Cette supériorité découle, comme il vient d'être dit, de la nature de sa finalité qui est constituée par le bien le plus élevé, le bien suprême, celui qui met de côté et subordonne tous les autres biens de la communauté. Le service du public, le service de la totalité des citoyens, de la totalité de la population, n'est pas comparable à aucune fin particulière aussi respectable qu'elle paraîsse, encore moins par rapport aux profits privés des sociétés commerciales prêteuses, à savoir les banques.

Dit d'une autre manière, dans le concept de dette publique il y a un dénivellement essentiel. Créditeur et débiteur ne sont pas sur le même plan, ils n'ont pas la même entité ni la même puissance légale. De ce principe dérive quelque chose qui a été dissimulée toutes ces années. L'État est une entité souveraine, et une des conditions propres à toute souveraineté réside dans le fait qu'aucune procédure exécutoire ne peut être initié ni appliquée contre elle, parce qu'elle mettrait en question son existence même et ferait disparaître l'indépendance et l'action du gouvernement en question, selon les termes mêmes de la lettre signée par Drago.

Dans l'Argentine de nos jours, nous avons agi – surtout dans les années 80 – comme si à tout moment nous étions passibles d'être exécutés (ou saisis), comme si nous étions au bord d'un collapsus auquel nous serions poussés par un huissier international. Nous avons sacrifié ainsi toute la perspective du développement économique autonome, toute l'indépendance et l'action du gouvernement, tous les contenus économiques du bien commun, tous les contenus économiques des droits humains, à un dogme que le président de la Chambre des

Députés, entre 1984 et 1987, caractéristique porte-parole du régime de transition, exprimait quelque fois avec un désinvolte et agressif caractère péremptoire que difficilement aurait pu employer les avocats des créditeurs: «la dette doit être payée, sans aucune alternative».

En vertu de sa condition de souverain, l'Etat a la «faculté de choisir le mode et le temps d'effectuer le paiement», comme l'a dit textuellement Drago, ce qui a dû être rappelé avec acharnement ces derniers temps. Cette conclusion décisive, que fait partie d'une doctrine internationale dont l'Argentine est fière et dont les gouvernements ont le devoir de maintenir et d'accroître, a été marginalisée par les gouvernements de transition, à cause d'une auto-contrainte conduisant au paiement, ce qui est un trait inhérent au modèle ou schéma de transition qui a été accepté avec soumission.

Pour cette raison, cette auto-contrainte fait surgir des doutes au sujet de qui sont réellement ses représentants, soit le peuple victime de cette hâte de ses représentants à effectuer une oblation (comme une offrande au Dieu des créditeurs), ou les mêmes créditeurs à qui il a été épargné tout effort pour le recouvrement de la dette.

Cette conclusion décisive reçut l'appui additionnel de Féraud Giraud. Ce dernier rappelait le fait que dans la majorité des Etats, les actions des habitants contre ses gouvernements sont soumises à des règles exceptionnelles et restrictives qui ont pour objet de ne pas entraver le bon fonctionnement des services publics, en se demandant ensuite: "comment seraitil possible en acceptant le principe de cette exception, de ne pas l'appliquer aux personnes qui lient volontairement leurs intérêts aux éventualités d'oeuvrer pour les intérêts d'un gouvernement étranger en leur permettant de troubler l'action publique de ce gouvernementlà par la projection des intérêts privés ?".

Pasquale Fiore affirme quelque chose qui semble être écrite pour notre époque, pendant laquelle le pouvoir souverain a beaucoup diminué, et toléré comme si de rien était, la conduction des économies des Etats dépendants par le Fond Monétaire International, cette superstructure qui s'arroge une sorte de super-souveraineté, comme l'a dit Chomsky, devenant un gouvernement de facto du monde, même avec moins de raisons – en dévalant la côte de l'abdication de la souveraineté – et en admettant l'ingérence d'ambassadeurs étrangers ... jusque dans la liquidation d'une banque privée locale, société anonyme argentine. Comme le dit Fiore: "Je considère que l'ingérence d'un gouvernement dans l'administration publique d'un état étranger comme une atteinte au droit de la souveraineté intérieure, et je reconnais alors comme illégitime toute action d'un gouvernement qui, ayant l'objectif de protéger les intérêts de ses ressortissants, tendrait à établir un tel contrôle, sous quelque forme que se soit, sur les actes d'administration d'un Etat étranger".

Drago souligne un autre aspect de la question, à propos duquel abondent quelques uns des juristes requis par Calvo et qui a toute sa pertinence de nos jours. Le prêteur est, par définition, un spéculateur, un calculateur de risque, quelqu'un qui mesure, suivant en cela les rigoureux impératifs de son commerce, les éventualités difficultés pour effectuer le recouvrement du principal et des intérêts. Pour cela, il évalue les ressources du débiteur, les engagements pris par lui avec d'autres prêteurs, et toutes les circonstances complémentaires qui permettent de peser et de doser les conditions des prêts futurs. Parmi ces circonstances figure celle qui s'agit, dans le cas d'un débiteur insolvable, d'un sujet de droit avec qualité de souverain, sur lequel il ne serait possible d'exercer des pressions d'aucun type. Comme l'écrit Laurent cité par Féraud Giraud dans sa réponse à Calvo: "Ceux qui traitent avec un Etat étranger sont soumis aux lenteurs administratives et, s'il y a lieu, aux difficultés financières des Etats avec qui ils négocient".

Ces considérations sont dignes d'être rappelées parce qu'un des angles de la discutable légitimité de la dette extérieure contractée pendant la dictature militaire, surgit de l'incroyable et soupçonnable imprudence, apparente imprudence peut-être, avec laquelle ont agi les banquiers ou prêteurs, ce qui suggère une collusion frauduleuse entre débiteurs et préteurs. Finalement, il y a un autre point d'exceptionnelle importance pratique au sujet de la dette externe, tel qu'il se pose dans l'Argentine de transition. Il apparaît dans la réponse du cité Féraud Giraud en tant que citation du professeur Frantz Despagnet, qui mentionnait dans le contexte de l'insolvabilité des obligations contractées par les Etats souverains: "l'Etat débiteur se réserve toujours, dans de tels cas, en vertu de son droit de conservation et des principes qui commandent le droit public, un bénéfice de compétence dans le sens romain de l'expression, c'est-à-dire de la

faculté de ne pas payer sinon dans la mesure où sa situation financière le permet".

Un intelligent juriste, le Dr. Pedro F. Soria Ojedo Ilo, proposa dans les années 80 sans obtenir comme de bien entendu, aucun écho dans le milieu officiel, le bénéfice de la compétence; supposée la légitimité d une partie de la dette externe, était de stricte pertinence dans notre cas dès que c est le milieu juridique qui véhicule le mieux la priorité ontologique et axiologique du débiteur sur ses engagements, la priorité du principe de l Intangibilité de la personne humaine sur le subordonné principe pacta sunt servanda, c est-à-dire de respecter ce qui a été contracté.

Le bénéfice de compétence fait partie du droit argentin. Il est inclus dans notre Code Civil. Il est traité dans le chapitre IX de la section I, Livre II, de ce corpus normatif, qui le définit comme celui accordé à certains débiteurs, pour ne pas les obliger à payer plus que ce qu ils peuvent faire, en leur laissant par conséquent l Indispensable pour une modeste subsistance, selon le genre et les circonstances, avec l obligation de faire face dès que les conditions se sont améliorées. Que cette clause soit tombé dans l oubli, montre à quel point les gouvernements de cette étape de transition, étaient absolument obnubilés par la compulsion de payer la dette à tout prix, élément clé du schéma de transition de la dictature militaire à la démocratie limitée et conditionnée.

Le document complet se trouve à :
« La Dette extérieure et le déchirement de l état nation »
http://www.attac.org/fra/list/doc/lozadafr.htm

Le fossé entre les illusions et les effets réels de l'ALCA

Par Claudio Katz
Juin 2001

L'accord de libre échange pour l'Amérique latine (ALCA, Acuerdo de libre comercio para America Latina, afin d'établir une zone de libre échange des Amériques) est un projet stratégique des Etats Unis dont la mise en forme s'est accélérée de façon rapide au cours des derniers mois et cela à cause de trois besoins conjoncturels de la grande puissance: 1° atténuer les effets d'une récession économique imminente aux Etats Unis; 2° faire face à la progression de l'impérialisme européen dans la région latino américaine; 3° renforcer les alliances militaires afin de faire front à la détérioration de la situation de nombreux régimes politiques latino américains.

L'ALCA a commencé à prendre forme il y a sept ans. Toutefois, sa réalisation a été différée jusqu'en 1998. Sous la présidence de George W. Bush, il reçoit une nouvelle impulsion. A l'occasion des derniers sommets de Buenos Aires et Québec, au premier semestre 2001, est apparue la proposition d'avancer la date de conclusion de cet accord pour l'année 2003. La raison la plus immédiate pour les Etats Unis réside dans la recherche d'une voie de sortie pour contrecarrer les effets du ralentissement économique en renforçant les débouchés vers l'Amérique du Sud. A la différence de l'Asie et de l'Europe, la région sud américaine constitue une sorte de niche pour les exportations des sociétés nord américaines. Elles pourraient accroître de la sorte leurs exportations si le taux de change du dollar baisse dans une période future.

L'ALCA, en second lieu, vise à freiner la concurrence européenne en affaiblissant la mise en place d'autres accords de libre échange dans la région. L'Etat espagnol représente la pointe avancée du Vieux Continent en Amérique du Sud. L'Espagne joue un rôle croissant comme plate-forme des investissements européens. Depuis deux ans, l'Espagne a pris l'initiative de mettre sur pied un «sommet ibéro américain» pour toute la région. Face à ce défi, les 500 sociétés américaines les plus engagées en Amérique du Sud font pression pour accélérer la mise en place de l'ALCA. Elles prennent comme modèle la législation de l'ALENA (Accord de libre échange nord américain), les clauses ayant trait aux échanges telles que l'OMC les érigent et la «discipline financière» édictée par le FMI. Les négociations se déroulaient initialement dans le secret. Dès qu'elles se sont déroulées publiquement, une forte opposition s'est manifestée aux Etats Unis de la part d'un secteur non internationalisé de l'industrie, un secteur qui pourrait perdre des positions si l'ALCA se concrétisait. Ses représentants ont réussi à empêcher que le Congrès américain (Sénat et Chambre des représentants) permette à la présidence d'utiliser la procédure du «fast track» qui est nécessaire si l'exécutif veut signer, dans un délai de temps relativement réduit, un accord tel l'ALCA.

L'importance de la motivation politico militaire afin d'instaurer l'ALCA est moins visible, pourtant elle est plus importante. Depuis plusieurs années, de nombreuses rébellions, semi insurrections populaires rurales et urbaines avec des hauts niveaux d'organisation



et des revendications sociales claires ébranlent plusieurs pays d'Amérique latine. Ces mouvements accentuent le délitement de divers systèmes et régimes politiques. Ces derniers ont perdu leur légitimité étant donné leur incapacité à satisfaire les revendications populaires. La mise en question des régimes a suscité l'interruption de mandats (par exemple, celui de Fujimori au Pérou), l'écroulement de gouvernements (par exemple, en Equateur), l'affaissement prononcé des structures étatiques (par exemple, en Colombie) et la désintégration de partis traditionnels comme au Venezuela et au Mexique. «Préserver la stabilité» face à ces convulsions est devenu une priorité du gouvernement des Etats Unis qui caractérise cette crise comme étant liée à l'affaiblissement de sa «responsabilité dans le maintien de la sécurité continentale». A travers l'ALCA, le gouvernement américain vise à renforcer son intervention militaire déguisée en Colombie, à accentuer le réarmement à l'échelle régionale en le justifiant par «la lutte contre le narcotrafic», à accroître la pression diplomatique pour aligner les gouvernements latinoaméricains sur une orientation de sanctions économiques à l'encontre des pays diabolisés par le Département d'Etat (Cuba, Irak...). Les Etats Unis ont aussi obtenu de freiner un développement nucléaire indépendant du Brésil et de l'Argentine. Au moment où ils prétendent généraliser à l'échelle internationale ces exemples de mise au pas, ils développent leur projet militaire de défense antimissile.

Les vieux arguments du néolibéralisme

Personne ne met en question aujourd'hui que l'ALCA est un projet hégémonique des Etats Unis. Toutefois, après une décennie de domination idéologique néolibérale, diverses prises de position idéalisent cette domination. Traditionnellement, la suprématie d'une grande puissance suscitait des critiques immédiates (impérialisme, colonialisme); aujourd'hui, il est assez commun d'entendre des arguments qui revendiquent la convenance (la bienséance) de ce type de domination. Des justifications de type anthropologique, géographique ou racial ont refait surface parmi ceux qui affirment que l'ALCA servira à contrebattre «le manque d'esprit entrepreneurial des Latino Américains». Une argumentation est avancée selon laquelle le continent ne pourra pas échapper à son destin de pauvreté et de décadence s'il ne saisit pas l'opportunité de suivre le leadership nord américain.

Toutefois, il est très difficile de faire la démonstration que l'Amérique latine fut une fois séparée du parrainage des Etats Unis et ce spécialement au cours de la dernière décennie de régression économique et sociale. Les quatre grands déséquilibres dont a souffert le continent au cours de cette période la dette extérieure, la spécialisation exportatrice, l'échange inégal et la contraction du pouvoir d'achat des salariés ne sont pas le fruit d'une prise de distance par rapport aux Etats Unis. Au contraire, ils résultent du resserrement des rapports de subordination face à cette puissance. La crise économique dont souffre la région ne provient pas de défauts endémiques des Latino Américains, mais de l'insertion chaque fois plus dépendante de ce continent dans le marché mondial.

D'autres analystes affirment que, aujourd'hui déjà, «les marchés internes ne suffisent plus pour sortir du sous développement». Ils soulignent que l'ALCA pourrait servir afin «de progresser sur le terrain de la compétitivité à l'exportation» et sur celui «d'une participation croissante au marché mondial.

Mais quels sont les symptômes d'affaissement du marché interne? Le niveau croissant du pouvoir d'achat et de consommation de la population? Autres questions. Comment les produits latino américains pourront ils pénétrer sur les marchés les plus concurrentiels et exigeants à l'échelle mondiale? Comment peut-on renverser les différentiels extraordinaires de productivité qui, jusqu'à maintenant, ont fait obstacles à cette pénétration des marchés des pays les plus développés? Ces simples interrogations mettent sérieusement en question les croyances naïves dans un décollage économique provoqué par l'ALCA. Toutefois, les faiseurs d'opinion ne mettent pas à l'épreuve du mouvement réel leurs «illusions»; ils se limitent à réaffirmer leur confiance dans la croissance des exportations et dans l'arrivée des investissements.

Beaucoup de défenseurs de l'ALCA sont favorables à la dollarisation [remplacement de la monnaie nationale par le dollar]; et cela même s'ils ne fournissent aucune preuve de son utilité pour les économies centro américaines qui ont adopté cette politique monétaire (Guatemala et Salvador). De même, ils ne tiennent pas compte que l'Equateur a appliqué la dollarisation comme une mesure de sauvetage face à un complet écroulement de son système financier. Enfin, ils n'attachent pas d'importance au fait que le seul pays qui a appliqué la dollarisation (Panama) n'offre pas un panorama différent du reste du



continent aux plans de la pauvreté et du chômage. Comme tous les autres pays endettés de la région, le «pays du canal» a dû mettre en place 17 programmes d'ajustement structurel du FMI au cours des deux dernières décennies.

Il ne fait pas de doute que la dollarisation est liée au projet de l'ALCA. Mais elle ne constitue pas une de ses conditions; ce d'autant plus qu'il n'existe pas une opinion définitive sur l'utilité de la dollarisation dans les cercles gouvernementaux américains. C'est d'ailleurs pour cette raison que les pays latino américains qui ont renoncé à leur seigneuriage sur leur monnaie nationale n'ont pas obtenu en échange un engagement de la Fed (banque centrale américaine) d'agir comme prêteur de dernier recours face à une crise bancaire qui les frapperait. Si pour des petites économies très intégrées commercialement aux Etats Unis l'impact de cette asymétrie [dollar/productivité] peut être tolérable, les conséquences en seraient dévastatrices pour des économies comme celle de l'Argentine ou du Mexique. Pour l'heure, l'intérêt nord américain pour l'ALCA est fondamentalement d'ordre commercial (dont aussi lié aux investissements); il n'est pas lié à une avancée de la dollarisation complète dans le continent.

Comme toute initiative prise par les grands groupes économiques, le lancement de l'ALCA est soutenu par une vaste opération de marketing qui dissimule tous les problèmes réels. Cette campagne de vente d'illusions fonctionne comme celle qui a entouré, au cours des années 90, les vastes plans de privatisation. On présente le futur accord comme la «réforme à venir» qui apportera des avantages pour toute la population. Mais, comme sans cesse dans ces campagnes néolibérales, les promesses de bien être futur exigent, pour se réaliser, tout d'abord des sacrifices.

Un ensemble de concessions sans contrepartie

Plus les négociations avancent, moins il est fait allusion à «la fraternité» et à «la volonté d'intégration» de tous les Américains et plus surgissent les revendications des grandes sociétés des Etats Unis concernant divers secteurs de l'économie.

Pour ce qui est des services, les grands groupes américains désirent entrer dans le domaine des retraites (fonds de pension), de l'éducation et de la santé. Ce sont des activités particulièrement rentables dans la mesure où les classes moyennes élevées du continent ont déjà recours à des prestations privées face à la débâcle des services publics. Sur le terrain des investissements, le débat porte sur une législation qui donnerait aux compagnies étrangères le droit de recourir à des tribunaux internationaux disposant d'attributions supérieures aux systèmes juridiques nationaux. Ce type de système légal est déjà en vigueur dans l'ALENA. Cela a permis à des entreprises d'obtenir des indemnisations après avoir déposé plainte contre l'Etat canadien et mexicain.

Pour ce qui a trait aux commandes effectuées par le secteur public, il est ouvertement discuté d'éliminer tous les mécanismes qui avantageraient les producteurs locaux. Cela concerne particulièrement le domaine de la construction où les groupes nord américains pourraient facilement battre des concurrents locaux qui n'ont pas accès aux crédits internationaux.

Les négociateurs américains visent à supprimer toute imposition douanière et donc à obtenir l'ouverture complète des économies latino américaines, sans pour autant rendre plus aisées les exportations sur le marché nord américain (les Etats Unis disposent de toute une série de mesures protectionnistes faisant appel à des normes de qualité, d'hygiène, de dumping, etc.). Ce type de mesures protectionnistes concerne 34% de la nomenclature des produits importés et se fonde largement sur des mesures discriminatoires dénonçant le dumping (abaissement «artificiel» des prix des produits exportés aux Etats Unis). C'est au travers de ce mécanisme, par exemple, que les Etats Unis ont imposé une taxe à l'importation de 60% sur le miel argentin.

L'agriculture représente un secteur décisif de l'accord. En effet, au moment où sont liquidées les mesures de protection du petit et moyen artisanat d'Amérique latine, les grandes sociétés de l'agrobusiness font obstacle à toute effective libre concurrence sur leur propre terrain. Le secrétaire au commerce D. Evans a déclaré que les subventions à l'agriculture américaine pour un montant de 97 milliards de dollars «n'entrent pas en discussion dans le cadre de l'ALCA». Cette décision de plus ne dépend pas de négociations avec l'Amérique latine, mais s'intègre au débat entre l'Union européenne et les Etats Unis, ces derniers exigeant que l'UE réduise des subventions identiques. Si cette question n'est pas résolue, toutes les espérances des gros exportateurs argentins dans la perspective de l'ALCA seront réduites à néant. Selon certaines études, la mise en place de



l'ALCA se solderait pour un pays comme l'Argentine par une augmentation de 30 à 35% des importations et une réduction de 4% de ses exportations.

L'ALCA consacrerait, en outre, définitivement les droits de brevet (patentes) qui fournissent des revenus très importants au secteur de haute technologie des Etats Unis, cela d'autant plus que le développement de la branche informatique a été interrompu au Brésil et en Argentine. Actuellement, le débat porte aussi sur l'ampleur des bénéfices des firmes pharmaceutiques. Ce débat s'est accentué à partir du programme brésilien de lutte contre le sida. Ce plan sauve des vies et soigne des malades, mais s'oppose aux intérêts des grands laboratoires pharmaceutiques.

Finalement, l'ALCA permettra aux Etats Unis de continuer à violer tous les accords internationaux de protection de l'environnement.

L'ALENA a déjà transformé diverses régions frontières du Mexique en véritables cloaques toxiques. On estime que 40% des forêts de l'Etat mexicain de Guerrero ont été détruites à cause des effets de divers types de contamination.

L'ALCA va accélérer la flexibilité salariale et d'organisation du travail sur un modèle très proche de celui à l'¦uvre dans les zones des usines de montage mexicaines (maquiladoras). Il ne fait pas de doute, lorsqu'on observe les effets d'un tel accord, qu'il rendra l'évolution du cycle économique latino américain encore plus dépendante des fluctuations du PIB nord américain, accentuant dès lors la vulnérabilité des activités productives à l'échelle du continent.

L'échec du Mercosur

La façon dont est envisagée actuellement l'ALCA implique la disparition du Mercosur (l'accord de libre échange entre le Brésil, l'Argentine, l'Uruguay et le Paraguay). Cela parce qu'une telle union douanière «sous régionale» ne peut subsister au sein d'une vaste zone de libre échange. Pour les entreprises nord américaines, le Mercosur constitue un terrain d'affrontements avec leurs concurrentes européennes et un cadre qui n'est plus adéquat pour protéger leurs intérêts.

Le projet des Etats Unis de battre en brèche cette union douanière du Sud du continent se révèle clairement dans la proposition d'accords bilatéraux avec le Chili, qui ont été récemment étendus à l'Argentine. Toutefois, la situation de ces deux pays est très différente. En effet, le Chili possède une base productive manufacturière étroite et a développé un commerce très complémentaire avec les Etats Unis: produits miniers, bois et fruits.

Par contre, l'Argentine conserve encore un certain développement industriel propre qui serait liquidé avec l'ALCA. Pour l'instant, le gouvernement argentin n'a pas encore défini une position claire sur le futur du Mercosur et sur l'ALCA. Sa position définitive est d'autant plus difficile à anticiper que l'Argentine se trouve au bord d'une situation de cessation de paiement de sa dette et peut-être d'un krach déflationniste.

Pour l'heure, l'artillerie des Etats Unis est prioritairement dirigée vers le Brésil. En effet, ce pays dispose du marché le plus appétissant et de groupes industriels plus autonomes face aux conglomérats nord américains. A la différence d'autres pays du continent, le Brésil ne peut pas s'intégrer à l'ALCA sans renoncer simultanément à des positions conquises sur d'autres marchés. Voilà la raison pour laquelle le gouvernement de Cardoso tente de repousser la mise en place de l'accord et cherche dans le gouvernement vénézuélien de Chavez un allié stratégique en la matière.

Les pressions exercées par les Etats Unis accentuent toutefois les tendances à une désagrégation du Mercosur. A l'occasion de son 10e anniversaire, tous les promoteurs de cette association l'ont reconnu. En effet, aucune avancée n'a été accomplie dans les domaines suivants: monnaie commune, création d'institutions politiques et mise en place d'instruments juridiques régionaux. De plus, l'union douanière n'a jamais véritablement abouti puisque n'existent pas des taux d'imposition unifiés et qu'aucune instance d'arbitrage des conflits n'a été mise en place. Il en va de même pour ce qui est des subventions existant dans chacun des pays ainsi que des marchés publics respectifs.

Les différends traversant le Mercosur se sont approfondis sous l'effet de la réaction de chacun des pays face à la crise de la dette. Le Brésil a choisi de dévaluer le real (initialement le real était quasiment à parité avec le dollar) et d'accroître les tarifs douaniers; l'Argentine a choisi la convertibilité pesosdollar (parité 1 pesos, 1 dollar) même si le ministre actuel de l'économie est en train de modifier cette décision et l'ouverture complète (suppression des tarifs



douaniers). Les économistes et politiciens qui continuent à proposer «une entrée dans l'ALCA à partir du Mercosur» n'arrivent pas à expliquer comment pourra s'effectuer une négociation collective du Mercosur alors que, au cours d'une décennie, les participants au Mercosur n'ont pas réussi à concrétiser une série d'accords beaucoup plus élémentaires.

Propositions pour «un autre monde possible»

A la différence de l'UE, l'ALCA ne crée pas des entités homogènes parce qu'aucun pays «attardé» ne peut se rapprocher de l'économie moteur de cet accord, celle des Etats Unis. Aucun transfert budgétaire du Nord au Sud n'est prévu. Et le fossé qui sépare le niveau de vie de n'importe quel pays d'Amérique du Sud de celui des Etats Unis se maintiendra ou même s'accroîtra.

Les différences entre l'UE et l'ALCA sont évidentes. L'UE vise à se projeter comme «un bloc» de pays dominants qui défie les Etats Unis.

Par contre, l'ALCA la zone de libre échange des Amériques constitue un élément de la domination nord américaine, servant entre autres à l'affrontement avec l'UE. Pour cette raison, il est tout à fait adéquat de caractériser l'ALCA comme un projet impérialiste et de recolonisation de l'Amérique latine. Si ce processus aboutissait, le caractère de la bourgeoisie régionale connaîtrait un changement complet et le débat théorique sur la nature dépendante ou transnationale de cette bourgeoisie serait tranché.

Ce qui échappe à un débat, c'est l'incapacité de la classe dominante latino américaine de prendre la direction d'un projet d'intégration continentale propre. Les pactes andin (Chili, Pérou, Bolivie) ou centro américain ont connu le même échec que celui du Mercosur. Si, au cours de tout le XXe siècle, les bourgeoisies des pays latino américains n'ont pas été aptes à développer un projet «bolivarien» (intégrateur à l'échelle continentale), aujourd'hui ces bourgeoisies n'ont plus aucun intérêt dans un tel objectif parce que leur degré d'association avec le capital impérialiste s'est substantiellement accru.

Les dix ans d'existence du Mercosur ont aussi été marqués par des attaques sans précédent aux conditions de vie des travailleurs. En lieu et place de régulations communes dans le domaine du travail ou de mesures de protection communes des salariés se sont développées la précarisation du travail et l'augmentation du chômage dans chacun des pays membres du Mercosur. Cette expérience aboutit à la conclusion qu'un véritable projet d'intégration des peuples exige de se fonder sur d'autres principes.

Tout d'abord, cette intégration doit prendre appui sur la satisfaction de revendications élémentaires concernant: un revenu minimum, une assurance contre le chômage, la gratuité de l'éducation et de la santé. Pour aboutir à de tels objectifs, il faut coordonner des politiques qui mettent l'accent sur la solidarité et non la compétitivité de chaque économie, qui assurent la stabilité du travail et s'opposent à la mobilité du capital, qui mettent l'accent sur l'amélioration du niveau de vie et non pas sur «l'efficacité du secteur exportateur».

Ensuite, il n'y a pas d'intégration effective sans éliminer l'obstacle que constitue la dette extérieure pour tout développement durable; cela est démontré par les crises mexicaine de 1995, brésilienne de 1998 et argentine de 2000 2001. Le service de la dette détruit tous les efforts de progrès régionaux et les ajustements structurels répétitifs imposés par le FMI empêchent une reconstruction complémentaire des économies latino américaines déjà fortement détériorées.

Enfin, l'intégration doit être conçue conjointement à un processus de transformation socialiste parce que le système existant et les régimes politiques constituent un obstacle à tout dépassement des conditions «périphériques», de dépendance, dans lesquelles se trouvent plongés tous les pays de la région. Il y a un lien direct entre le vieux rêve d'une unité latino américaine et la mise en place de nouvelles formes de propriété et de gestion collective de l'économie.

Le débat sur ces propositions s'ouvre dans un climat politique international nouveau marqué par les mobilisations contre la mondialisation du capital. Que ce soit Buenos Aires ou Québec, en avril 2001, les négociateurs de l'ALCA ont déjà pu faire l'expérience de l'hostilité de la rue. Beaucoup de manifestants ne se limitent plus à proclamer: «Un autre monde est possible». Mais, déjà, ils commencent à définir quel serait ce monde désirable et comment il pourrait advenir.

Claudio Katz (économiste, chercheur et professeur à l'Université de Buenos Aires Uba-Conicet)

Rapide bibliographie



Vous pourrez retrouver par exemple :

Les leçons de la crise argentine
Par Michel Husson
L'Argentine vit une crise sans précédent qui tient plutôt du crash aérien que de l'atterrissage. L'économie agonise, le pays est exsangue, les personnes vivent constamment sous le couperet de la dette et toutes les activités sont soumises au paiement improbable des intérêts. Cette situation n'est pourtant pas une surprise mais le développement des décisions prises et des politiques sous orthodoxie FMI.
Courriel 257
http://attac.org/attacinfo/info257.pdf

Qui annule sa dette relève la tête
Par Jean Marie Harribey
De par leurs liens avec l'Amérique latine et leur domination sur elle, les Etats Unis ont leurs banques très impliquées avec les pays les plus endettés du tiers monde. Les créances sur le Brésil, l'Argentine, le Vénézuéla et le Chili représentaient, en 1982, 141% des fonds propres de la Morgan Guaranty, 154% de ceux de la Chase Manhatan Bank, 158% de ceux de la Bank of America, 170% de ceux de la Chemical Bank, 175% de ceux de la City Bank et 263% de ceux de la Manufacturers Hanover.
http://www.attac.org/fra/list/doc/harribey4.htm

Dette illégitime ou criminalité financière contre développement humain
Par Arnaud Zacharie
Des preuves existent désormais, fruit d'une enquête judiciaire de 18 ans faisant suite à une procédure déposée par un journaliste, Alejandro Olmos, dès 1982 : la crise de la dette argentine a pour origine un mécanisme de dilapidation et de détournements de fonds mettant en scène le gouvernement argentin, le FMI, les banques privées du Nord et la Federal Reserve américaine. C'est pourquoi la Cour Fédérale argentine a déclaré "illégitime" la dette contractée par le régime Videla, car contraire à la législation et à la Constitution du pays. Le Tribunal recommande au Congrès d'utiliser cette sentence pour négocier l'annulation de cette dette odieuse.
http://www.attac.org/genes2001/documents/docdet7.htm